

n° **11**

Janvier
2019

L'info

Communauté de Communes
du Sud Gironde

DOSSIER

**Le service
petite
enfance**


Communauté de
Communes du
Sud Gironde

ÉDITO

Chers habitantes et habitants de notre CdC

Je vous invite à parcourir ce bulletin qui détaille à nouveau nos actions dans de nombreux secteurs de la vie quotidienne, de la petite enfance aux personnes en difficulté ou isolées, de l'habitat aux bibliothèques... Tout n'est pas parfait, loin de là, mais nos moyens ne sont pas extensibles et s'appliquent d'abord aux plus faibles ou démunis.

Je suis très heureux que l'économie, notre compétence fondamentale soit évoquée à travers les bons résultats de la commercialisation de nos zones d'activités car ce domaine prioritaire ne doit pas être négligé au profit des services à la population sur notre vaste territoire.

Les semaines dernières, rassemblant des centaines de milliers de mécontents, montrent qu'une économie saine, avec des emplois pérennes, payés normalement pour pouvoir vivre convenablement sont indispensables. Sans ces capacités locales à créer des richesses, il ne peut y avoir de partage, ni d'actions sociales et culturelles. Peu importe aujourd'hui le système politique, il doit comprendre la nécessité de supprimer une France à deux vitesses. Celle de la ruralité est riche de potentiels multiples, qu'il convient de promouvoir avec l'aide de tous.

Les Communautés de Communes sont encore mal connues. Elles sont le dernier étage créé dans l'empilement des strates représentatives des citoyens. Mais je crois que notre CdC est utile au développement de notre territoire, grâce au travail de vos élus de proximité et avec votre soutien !

N'hésitez pas, par le moyen de votre choix, à nous faire part de vos avis. Merci d'avance.

Philippe Plagnol,
président de la Communauté de Communes
du Sud-Gironde

L'Info Bulletin d'information CdC Sud-Gironde

N°11 janvier 2019

Directeur de la publication : Philippe Plagnol, président

Conception : L'Atelier Sud Girondin

Impression : Sauternes Impression

Crédits photos : Communauté de Communes du Sud Gironde, Ville de Langon, Bernard Mugica

Tirage : 20 000 exemplaires - Papier PEFC

Dépôt légal à parution : ISSN 2273-208X : L'Info (Communauté de Communes du Sud Gironde) - ISSN 2647-946X : L'Info (Communauté de Communes du Sud Gironde. En ligne)

Communauté de Communes du Sud-Gironde

Parc d'activités du Pays de Langon

21, rue des Acacias CS 30036 Mazères

33213 LANGON Cedex

Tel. 05 56 63 81 10 - contact@cdcsudgironde.fr

www.cdcsudgironde.fr



SOMMAIRE



3

P.3 ACTUALITÉS

- Économie : les ZA font le plein !
- La CdC investit
- Des ateliers culinaires pour les séniors



4

P.4 HABITAT

- Besoin de travaux dans votre logement ?
- Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



5

P.5 CULTURE

- En 2019, le réseau de lecture publique s'agrandit
- Médiathèque à Langon, le dossier avance



6/7

P.6/7 - DOSSIER PETITE ENFANCE

0 - 4 ans, quel mode d'accueil ?
Des services de qualité sur tout le territoire

P.8 - GAME AU VERT

Jusqu'au mois de juin les bibliothèques intercommunales se mettent au vert !
Profitez des animations proposées

L'ACTU DES SERVICES



La communauté de communes investit

4 bâtiments vont être rénovés au cours du 1^{er} semestre 2019 pour améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des agents.

- Un hall d'accueil va être ajouté au bâtiment de l'ALSH Maternel à Langon
- L'ALSH Ados à Villandraut va être relooké avec la participation des jeunes
- La « Maison de Maître » des 3 Cirons à Villandraut va être réhabilitée pour y installer le pôle Séniors et le SPANC dans des locaux accessibles à tous.
- Enfin, la maison Couteliva à côté du siège administratif à Mazères sera rénovée pour héberger les services techniques et la direction Culture.

DES EMPLOIS SUR NOS Z.A. !



Les zones d'activités (Z.A.) font le plein !

En 2018, 9 compromis et 5 actes définitifs de vente ont été signés par la CdC. Ces actes concernent 25 lots pour 17 hectares et représentent environ 4,6 millions d'euros. Ce sont donc 14 entreprises qui s'implantent ou se développent sur le territoire. Les effets attendus en termes d'emplois sont considérables. Pour le parc d'activités du Pays de Langon, par exemple, qui représente actuellement près de 300 emplois, 200 emplois supplémentaires sont prévus d'ici 2020 et 300 d'ici 5 ans.



Des ateliers culinaires pour les séniors

Dans le cadre de ses actions de prévention pour la santé, le pôle séniors organise des ateliers de cuisine pour les + de 60 ans.

Cette initiative, en partenariat avec l'association Adichats et la Maison pour Tous à Villandraut, réunit chaque vendredi matin une dizaine de participants, qui se retrouvent pour le plaisir d'échanger, de cuisiner et déguster de bons petits plats en toute convivialité.



Aux menus, cuisine traditionnelle ou saveurs du monde de l'Afrique à l'Asie en passant par la Scandinavie : chaque semaine les aînés explorent de nouvelles saveurs et partagent un moment privilégié.

LE POINT SUR LE HAUT DÉBIT

100 % DE FIBRE À L'ABONNÉ D'ICI 2024

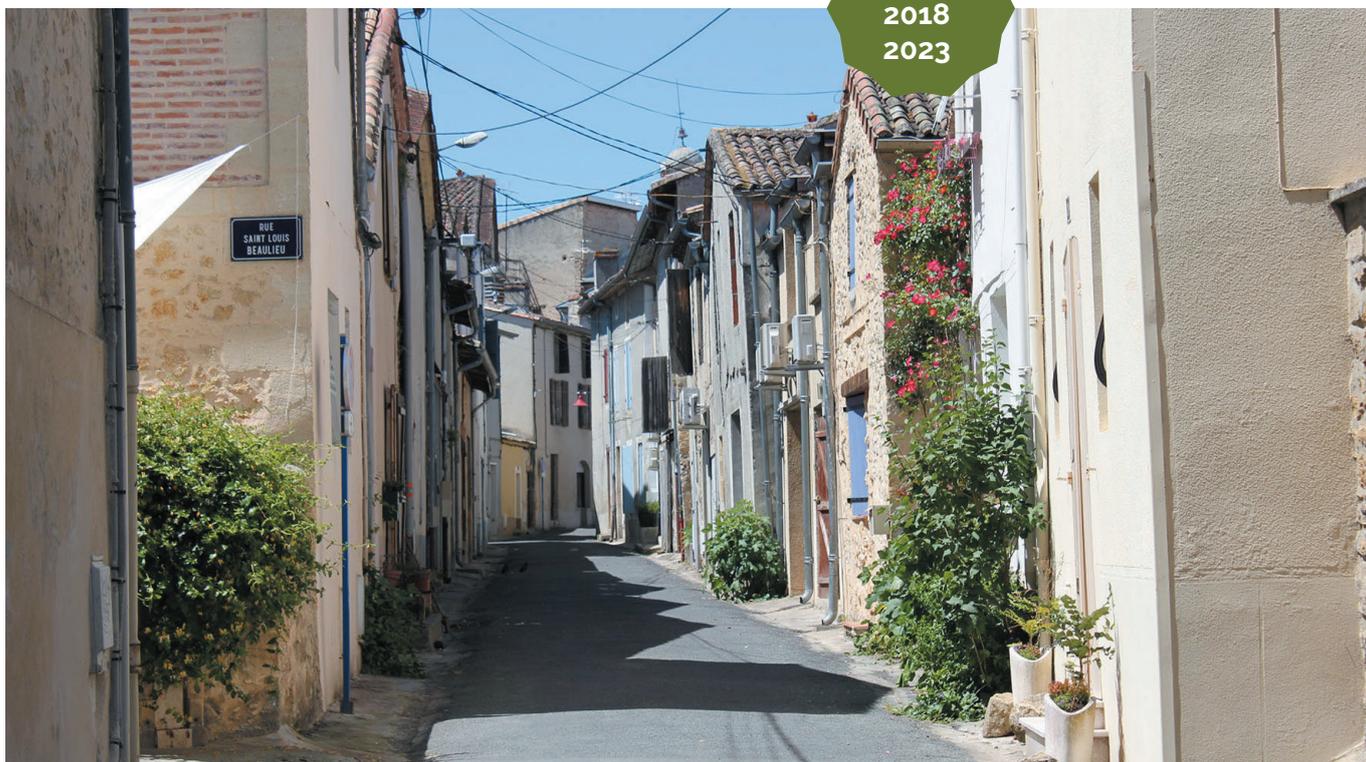
La CdC et ses communes membres investissent aux côtés du Conseil Départemental pour relier tous les foyers et les entreprises du territoire au Très Haut Débit. 1^{ère} tranche de travaux en 2019 : sont concernées pour tout ou partie les communes de Bieujac, Castets et Castillon, Langon, Mazères, Noaillan, Semens, Toulenne, Verdélais et Villandraut.

Pour savoir quand vous serez raccordés à la fibre, rendez-vous sur girondehautmege.fr



HABITAT

OPAH
2018
2023



BESOIN DE TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

La CdC vient de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour vous accompagner dans la rénovation de votre logement ! Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement personnalisé gratuit.

Qui est concerné ?

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement et vos ressources respectent certains plafonds ; vous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez louer ; votre logement a plus de 15 ans : l'OPAH vous permet de bénéficier de conseils gratuits pour réaliser vos travaux, d'aides financières pour booster votre projet et un appui administratif pour vous aider dans vos démarches.

Quels sont les travaux visés par cette opération ?

-  • Rénovation énergétique (isolation intérieure et extérieure, menuiseries, chauffage...)
-  • Mise aux normes d'un logement dégradé (sanitaires, chauffage...)
-  • Adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés...)

UN PARTENARIAT POUR LES COFINANCER

Le 21 novembre dernier, la convention « OPAH » a été signée entre Philippe PATANCHON, Vice-Président de la CdC en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat, l'Anah, la CAF, Procvivis*, le Département et les maires de Langon, Saint-Macaire et Villandraut. Ces derniers apporteront en effet une aide complémentaire aux projets engagés sur

CONTACT

SOLIHA GIRONDE
05 56 33 88 94

Ou renseignez-vous lors des permanences le 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h au 26 rue Maubec à Langon le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h à la mairie de Villandraut



les centres-villes de leur commune. Le cabinet SOLIHA qui a été retenu par la CdC pour animer le dispositif était également présent.

**Agence Nationale de l'Habitat, Caisse d'Allocations Familiales, Procvivis : réseau d'économie sociale spécialisé dans l'accession à la propriété*

CULTURE



NOS ÉLUS EN CHARGE DE LA CULTURE

LECTURE PUBLIQUE 13 BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU

Dès janvier, 6 nouvelles communes intègrent le réseau intercommunal de lecture publique : Noaillan, Préchac, Saint André du Bois, Saint-Macaire, Verdélais et Villandraut, rejoignent en effet les bibliothèques déjà communautaires de Castets-et-Castillon, Fargues, Langon, Mazères, Roaillan, Saint-Pierre-de-Mons et Toulence.

Permettre un égal accès à la culture reste un enjeu majeur pour les élus qui ont validé trois nouveaux objectifs pour l'année 2019 avec la mise en place :

- d'une seule carte d'adhérent qui donne accès à toutes les bibliothèques
- d'un portail internet pour consulter le catalogue des collections
- d'une navette pour l'acheminement des ouvrages dans les bibliothèques de proximité

Le réseau des 13 bibliothèques s'organisera autour d'équipements structurants avec une médiathèque à Langon, sur une surface de 1000 m², la création, dans un deuxième temps de 350 m² supplémentaires à Saint-Macaire et autant à Villandraut, sans oublier la médiathèque municipale de Saint-Symphorien qui vient compléter cet équilibre territorial.

VERS UNE NOUVELLE MEDIATHEQUE A LANGON

Le 12 novembre dernier, le conseil communautaire a validé à l'unanimité le choix de l'implantation de la future médiathèque sur la totalité de l'immeuble du Passage Gourmand à Langon.

Une décision qui fait suite à une étude complète portant sur 5 scénarii, étude qui a retenu 2 projets, tous deux situés dans la zone piétonne de la rue Maubec. Ce choix final acte de manière définitive la mise en cohérence de notre schéma communautaire de lecture publique répondant ainsi aux attentes des habitants du territoire.

FOCUS SUR LES ÉLUS EN CHARGE DE CES COMPÉTENCES

Isabelle Dexpert

Vice-Présidente en charge de la culture

Christian Poupot

Élu de référence pour les bibliothèques

« Des élus engagés au service des habitants pour une culture accessible au plus grand nombre avec des équipes qui se verront renforcées dans les années à venir. »

DOSSIER : LES SERVICES PETITE ENFANCE



Guidés par une forte volonté politique en faveur de la Petite Enfance, les élus de la Communauté de Communes ont créé un réseau d'accueil adapté aux besoins des familles. Ce réseau s'appuie sur une offre de services diversifiée et équilibrée sur le territoire avec 6 multi-accueils à Castets-et-Castillon, Langon, Noailan, Saint-Pierre-de-Mons, Saint-Symphorien et Toulence.

En complément, la CdC gère 4 Relais Assistantes Maternelles (RAM). Elle organise également des temps de rencontres sur des Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP) à l'attention des familles pour favoriser les échanges et le lien social, à Langon, Noailan et Saint Symphorien. Nos Services Info Petite Enfance (SIPE) sont à l'écoute des parents pour les orienter et les conseiller au mieux.

LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Vos enfants sont accueillis par des professionnels formés aux métiers de la petite enfance : éducatrices de jeunes enfants, infirmières, auxiliaires de puériculture, titulaires du CAP petite enfance, psychomotriciennes et psychologues. Nos services sont spécialisés dans l'accompagnement des familles et des tout petits au quotidien. Ils ont pour vocation d'aider les enfants à s'épanouir sur les plans physique, psychologique et social dans le respect des rythmes de chacun. Des projets pédagogiques sont réalisés tout au long de l'année : bébés lecteurs, éveil musical, jardinage, cuisine, bricolages, sorties au marché, à la piscine, etc.

DES SERVICES AU-DELÀ DE TOUTES LES DIFFÉRENCES

Chaque enfant peut trouver sa place dans l'un de nos services, quelle que soit sa situation ou celle de sa famille. Les besoins particuliers notamment en cas de pathologie, trouble ou situation de handicap sont également pris en compte grâce à des projets d'accueil individualisés. Pour parfaire cet accueil, des liens étroits sont tissés si nécessaire entre les services petite enfance et des professionnels de la santé (MDSI, cellule handicap, médecin référent, etc.).

À SAVOIR

DES FORMATIONS SUR LE THÈME DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT AVEC LA MATERNITÉ DE LANGON

La maternité de l'Hôpital Pasteur organise des formations à destination des parents et des professionnels de la petite enfance.

Les agents des services de la Communauté de Communes bénéficient de ces ateliers destinés à adopter des pratiques plus saines et plus respectueuses de la santé et de l'environnement des enfants. Cette action vient compléter les initiatives déjà mises en place au sein des services.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

DOSSIER : OÙ M'ADRESSER ?

« Notre objectif, accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté et apporter des réponses à leurs questions au quotidien. »



SIPE

Le Service Info Petite Enfance

Un seul interlocuteur pour vous accompagner tout au long de vos démarches

info

- les multi-accueils (crèches),
- les assistantes maternelles
- les lieux d'accueils parents enfants
- les relais d'assistantes maternelles

conseils

- informations sur les modes d'accueil
- conseils personnalisés aux familles
- orientation vers une solution adaptée
- accompagnement dossiers d'inscriptions
- suivi des démarches jusqu'à la solution apportée à la famille

Ma solution en 3 étapes

1 JE PRENDS RENDEZ-VOUS

2 J'EXPLIQUE MES BESOINS

3 JE CHOISIS UNE DES SOLUTIONS PROPOSÉES

Pour prendre rendez-vous

Langon

06 18 28 31 24

Pian-sur-Garonne

06 03 09 75 10

Noaillan

05 56 25 97 69

Hostens

06 83 29 52 18



LES MULTI ACCUEILS

Castets et Castillon
Langon
Noaillan
Saint Symphorien
Saint Pierre de Mons
Toulence



INTERVIEW CHRISTIAN DAIRE

Vice Président de la Communauté de Communes en charge de la politique enfance

Que doivent faire les parents qui souhaitent inscrire leur enfant en crèche ?

C.D. : Il faut qu'ils s'adressent à l'un de nos services Info Petite Enfance pour déposer une demande d'inscription ; ils seront alors accompagnés dans leurs démarches et bénéficieront de conseils personnalisés adaptés à leur situation singulière.

Comment décidez-vous d'accorder une place ?

C.D. : Nous réunissons régulièrement une commission mixte composée d'élus et de professionnelles (dont les directrices de Multi-Accueils) en toute transparence, selon des critères d'attribution des places proposés par la commission Petite Enfance, votés en Conseil de CdC et validés par la CAF. Chaque candidature est anonymisée.

Tout le monde peut-il demander une place pour son enfant ?

C.D. : Oui ! Quelle que soit la situation de la famille, quels que soient ses revenus, que le père ou la mère travaille ou qu'il soit en recherche d'emploi. La volonté des élus est de favoriser la mixité sociale... Bien sûr en fonction des places disponibles... Mais nous proposons toujours une solution, voire un autre mode de garde.

À quel moment peut-on faire une demande de place ?

C.D. : Dès que possible. Toutefois, nous étudions les dossiers d'inscription tout au long de l'année. En effet, nous avons constaté que des places se libèrent régulièrement au gré de l'évolution des situations familiales. Il ne faut donc surtout pas hésiter à faire une demande !

Les Bibliothèques intercommunales proposent

de **NOVEMBRE 2018**

à **JUIN 2019**

PROGRAMME
DISPONIBLE
DANS VOS
BIBLIOTHÈQUES
cdcsudgironde.fr

GAME AU VERT